Les éditeurs militaires en France entre 1815 et 1870 : un réseau ?

Constance de COURRÈGES D'AGNOS

Service historique de la Défense – Université Paris I Panthéon Sorbonne

Résumé : L'édition militaire du XIX^{e} siècle s'organise comme une entité propre, tout en prenant part au monde plus large de l'édition générale. L'on souhaite proposer ici quelques pistes de réflexion autour de l'édition militaire comprise comme un réseau. Si ce dernier existe bien, il est à considérer dans sa complexité. La nature des imprimés, la stratégie éditoriale pensée vis-à-vis de l'institution militaire, des auteurs, des commanditaires et des publics, contribuent aux échanges et aux contacts entre les éditeurs militaires, mais également avec les différents acteurs de la chaîne du livre, du commanditaire éventuel au lecteur, en passant par le concepteur. À ce réseau humain s'ajoutent les questions de territoire, dont l'influence sur l'édition militaire ne doit pas être occultée.

Mots-clés : édition militaire ; armée ; réseau ; territoire ; Paris ; concurrence

L'édition militaire ne bénéficie pas, à ce jour, d'étude concernant la période comprise entre la seconde Restauration et la fin du Second Empire. Elle est mieux appréhendée pour l'époque moderne et pour les débuts de la Troisième République, notamment du point de vue de sa réception[1]. Si les travaux sur l'édition militaire de 1815 à 1870 sont si peu nombreux, c'est que la matière archivistique est incomplète, parfois insuffisante. Outre les dossiers d'imprimeurs-libraires de la série F^{18} des Archives nationales, les archives du Dépôt de la Guerre et les fonds Magimel et Pochard déposés aux Archives nationales du monde du travail à Roubaix[2], on ne compte que très peu

[1] L'étude du livre militaire est jusqu'à ce jour prolifique du point de vue de sa création (à travers l'étude de l'auteur militaire et de son rapport à l'écrit), et de sa réception (histoire des bibliothèques et de l'instruction militaire). Quelques ouvrages ont cependant été écrits sur la maison Berger-Levrault, en particulier l'œuvre de Barbier, Frédéric (1979), *Trois cents ans de librairie et d'imprimerie : Berger-Levrault, 1676-1830*, Genève, Droz.

[2] Fonds Pochard, 5 AQ, Fonds Magimel, 24 AQ, ANMT.

de fonds d'éditeurs militaires dans les services d'archives départementales[3]. Peu de sources sont groupées en fonds cohérents et exploitables de bout en bout. Mais le travail de recoupement de ces sources et des dossiers individuels, ou de remontée d'un éditeur à un autre par le biais d'une succession, d'un remplacement, d'une faillite, d'un travail exécuté pour le compte de l'administration militaire, laisse percevoir l'existence d'un réseau, qui sous-tend le fonctionnement de l'édition militaire dans son ensemble. Cette dernière regroupe des acteurs, des productions et des réalités diverses. Elle forme un ensemble d'imprimeurs, éditeurs, libraires ou encore lithographes, dont l'objet principal, mais jamais unique, du commerce est la production et/ou la commercialisation de documents (monographies, périodiques, cartes…), conçus pour et/ou par des militaires à destination d'un public civil ou militaire. Se matérialise alors un monde pluriel, tant par ses acteurs et ses publics que par ses productions. Malgré cette pluralité, l'édition militaire forme-t-elle une unité, par le biais de l'interdépendance des différents éléments qui la constituent ? Cette interdépendance commerciale et sociale se concrétise par des échanges de tous types entre les différents acteurs de l'édition militaire, qui tissent des liens entre les hommes et les territoires. Dans quelle mesure pourrait-on alors parler d'un « réseau » pour l'édition militaire ? Notion importante dans l'imprimerie-librairie, héritière d'une tradition séculaire de corporatisme et de pratiques professionnelles particulières, le réseau prend également tout son sens dans le monde de l'armée, dirigée par le ministère de la Guerre et celui de la Marine et des Colonies et répartie sur la totalité du territoire métropolitain et colonial, dans un maillage relativement serré. L'on peut ainsi se demander si la surimposition de deux mondes organisés en réseaux, l'édition et l'armée, constitue un réseau particulier, celui de l'édition militaire. S'il existe bien un ou des réseaux d'édition militaire, comment se matérialise(nt)-t-il(s) ? Se construi(sen)t-il(s) dans la dépendance ou l'indépendance vis-à-vis du réseau de l'édition ou de celui de l'armée ? Pour tenter de dégager quelques axes de réponse, il convient de recouper les sources issues des quelques fonds d'archives propres aux maisons d'édition avec des fonds institutionnels tels que ceux du Dépôt de la Guerre. Après avoir exposé quelques spécificités relatives à l'édition militaire et ses liens avec l'institution, il nous faudra analyser les rapports entre les éditeurs eux-mêmes, avant d'interroger les conséquences du maillage territorial sur un réseau éditorial.

1 Quelques spécificités de l'édition militaire : un réseau *de facto* ?

1.1 Un rapport fort à l'institution

L'attachement à l'armée dessine un réseau dans lequel l'administration militaire, qui influence directement ou non les éditeurs militaires, occupe le centre. De ce lien à l'institution dépend au moins une partie de la production de ces éditeurs. En cela, les commandes et monopoles instituent un mode particulier de constitution de réseau. Impliquant souvent des éditeurs importants ou connus dans leur domaine, tels Berger-Levrault, Anselin ou Dumaine, les monopoles sont souvent concédés pour des publications périodiques officielles — journaux officiels, almanachs, annuaires —, et renouent

[3] En raison de la pandémie de COVID-19, plusieurs fonds d'archives n'ont pu être consultés, notamment le fonds Berger-Levrault, qui, par sa richesse, aurait à n'en pas douter apporté beaucoup à cette étude. Ces lacunes dommageables donneront lieu à des études plus approfondies dans des travaux ultérieurs.

Published in : GLINOER, Anthony (dir.), *Les maisons d'édition francophones au prisme de leurs archives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004130, doi : 10.17184/eac.9782813004130

d'une certaine manière avec le privilège d'Ancien Régime. Levrault, par exemple, est chargé de la publication de l'*Annuaire de l'état militaire de France* « d'après les documents officiels fournis par [le] département » de la Guerre, à partir de 1819 et pour 20 ans renouvelables[4]. En 1815, Anselin édite le *Journal militaire* (officiel), dont il reçoit le contenu des bureaux ministériels. En outre, il obtient un monopole pour les registres militaires, transaction attestée dans un rapport du préfet de police en date du 9 janvier 1850[5]. Selon ce rapport, l'éditeur tient les registres et états de la comptabilité des régiments de la garde royale et des troupes de toutes armes ; pour ce faire, il est « obligé de faire imprimer tout ce qui a rapport aux fournitures militaires dont il a le privilège et forcé de prendre des arrangements onéreux avec les imprimeurs », ce qui contribue à sa « solvabilité incontestable ». La logique de marché public implique des partenariats entre l'État et des prestataires qu'il s'attache pour un temps plus ou moins long et qui finissent par constituer un réseau rayonnant autour du pouvoir central. Cette logique de dépendance se traduit tantôt par des commandes isolées qui peuvent être récurrentes — une commission militaire chargée de faire imprimer des « figures académiques » a choisi Pierre Nicolas Charles Villain pour exécuter ce travail, pourvu qu'il fasse transporter une de ses presses au Dépôt de la Guerre[6] —, tantôt par des marchés, que les entreprises vont chercher à maintenir et à satisfaire pour éviter qu'ils ne passent entre d'autres mains. Picquet reçoit par exemple en 1829 un privilège de 18 ans pour vendre des cartes, plans et livres produits par le Dépôt de la Guerre, ce qui ne manque pas de piquer la jalousie de concurrents comme Andriveau-Goujon, éditeur de géographie[7]. L'entretien de la concurrence au sein de cet ensemble publiant des ouvrages militaires permet aux autorités de garantir pour elles-mêmes une qualité certaine de la production, ainsi que des tarifs concurrentiels.

Cette domination du ministère peut se faire plus diffuse. Ainsi en est-il d'éditions de textes officiels tels que règlements, instructions ou autres travaux dirigés par l'institution, qui sont ensuite repris par plusieurs éditeurs[8]. C'est par exemple le cas de l'*Ordonnance du roi portant règlement sur le traitement et les revues de l'armée de terre et sur l'administration intérieure des corps de troupes à cheval* de 1823, éditée une première fois par l'Imprimerie royale en format folio, reprise dans la foulée en in-8° par les Parisiens Anselin et Pochard, puis rééditée sous forme d'extrait de format in-32 en 1824 à Metz par Verronnais et à Strasbourg par F.-G. Levrault. Ce même texte, au fur et à mesure qu'il est repris, voit son format diminuer jusqu'à atteindre le plus pratique, son contenu réduit à l'essentiel, et surtout sa diffusion se faire depuis Paris jusqu'aux éditeurs militaires de province, en contact direct avec les régiments. Ainsi le lien de l'éditeur militaire avec l'armée se crée relativement facilement dans la mesure où le champ de production éditoriale comprend nécessairement des publications dont l'existence est due ou contrôlée par les autorités militaires. Que leur influence se fasse directe, par le biais de commandes ou contrats, ou indirecte, par

[4] Minute du 13 mai 1853, F1a 333, AN.

[5] Rapport du préfet de police du 9 janvier 1850, F^{18}1727, AN.

[6] Dossier Villain, lettre du 21 mai 1852 adressée par Villain au ministère de l'Intérieur, F^{18}1833B, AN.

[7] SHD GR 3 M 536, dossier de comptabilité de la carte de France.

[8] Dans l'état actuel de nos recherches, en l'absence de sources telles que des contrats passés entre le ministère et les éditeurs, il est impossible de conclure sur l'existence d'un mode de circulation du texte à publier : contrat entre le ministère et plusieurs éditeurs en concomitance, contrat entre le ministère et un seul éditeur qui ensuite revend les droits…

Published in : GLINOER, Anthony (dir.), *Les maisons d'édition francophones au prisme de leurs archives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004130, doi : 10.17184/eac.9782813004130

un poids diffus qui oriente la stratégie de l'éditeur militaire, la réalité de ce lien est indéniable. Le rapport d'interdépendance entre l'armée et les éditeurs militaires est une composante essentielle de l'édition militaire : il régit un réseau vif et permanent, dirigé de façon plus ou moins assumée par le ministère qui occupe une position centrale, mais également par les éditeurs, liés à ce centre mais aussi entre eux. Le réseau est ici à la fois une contrainte et une ressource, pour les éditeurs pris individuellement, mais aussi en tant que groupe[9].

1.2 L'édition de périodiques et la mise en place d'un réseau complémentaire

De nombreux éditeurs complètent leur activité avec la publication de titres de presse, souvent spécialisés. Cela signifie pour l'éditeur une diversification sécurisante, permettant de répartir les risques en investissant un secteur qui peut s'avérer rentable, sauf à publier des revues destinées à un public restreint[10]. Le choix de la publication d'un journal implique une surimposition d'un autre type de réseau, dont le fonctionnement diffère parfois sensiblement de celui de la commercialisation du livre. La logique de l'abonnement, largement dominante, voire exclusive à la période qui nous occupe, dessine un réseau de lecteurs, mais aussi d'auteurs ou de professionnels du livre. Fondé en 1826 par d'anciens officiers d'Empire pour la majorité, *Le Spectateur militaire* est édité chez Anselin et Pochard. En 1830, le journal se vend chez Anselin (Paris) et Levrault (Strasbourg). En 1846, ce sont 11 libraires qui s'occupent de la diffusion du journal, à Paris (J. Dumaine, Franck, Arthus-Bertrand), mais aussi Strasbourg (veuve Levrault), Turin (Bocca), Leipzig (Brockhaus et Avenarius, Michelsen)… Tous ces diffuseurs du *Spectateur* ne sont pas des éditeurs militaires : si Arthus-Bertrand a bien publié quelques ouvrages relevant du domaine militaire, il ne s'en est pas fait une réelle spécialité. Aussi, il semble que le choix d'un partenaire ne privilégie pas forcément la spécialité du libraire. L'importance de l'entreprise ou son réseau de clientèle sont sans doute des arguments tout aussi légitimes que sa spécialité. Les rapports étroits que Levrault entretient avec les pays germaniques, en particulier à Leipzig, ne sont sans doute pas étrangers à l'association d'une, puis de deux maisons d'édition dans cette ville, pour la diffusion du *Spectateur* : s'associer avec Levrault pour une entreprise de presse, c'est compter sur un réseau international solide, notamment vers l'est de l'Europe.

À ce réseau constitué pour la diffusion du journal, qui varie en fonction des années, des liens entre éditeurs ou encore au gré des ventes du titre ou de la maison propriétaire du titre, l'on peut ajouter un réseau d'auteurs et de lecteurs, les deux ensembles se recoupant partiellement et s'alimentant l'un l'autre. *Le Spectateur militaire* du 1er octobre 1833 précise que le journal « compte en outre dans l'armée un grand nombre d'officiers de tous grades et de toutes armes qui veulent bien coopérer utilement à sa rédaction ». Plus loin, il ajoute un appel à volontaires : « Nous faisons un nouvel appel à tous les officiers instruits de l'armée et nous comptons sur leur utile coopération ». Cela démontre une volonté de s'attacher un vivier dynamique et nombreux d'auteurs : un réseau de contributeurs se fait ainsi jour, dont le centre est l'administration du

[9] Lemercier, Claire (2005), « Analyse de réseaux et histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 2, No 52-2, p. 88.

[10] Parinet, Élisabeth (2004), *Une histoire de l'édition à l'époque contemporaine*, Éditions du Seuil, Paris, p. 37.

Published in : GLINOER, Anthony (dir.), *Les maisons d'édition francophones au prisme de leurs archives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004130, doi : 10.17184/eac.9782813004130

journal. Victor Rozier, quant à lui, annonce au début des années 1850, dans sa *Revue de santé des armées,* qu'il se chargera de toutes les copies « qu'on voudra bien lui confier, à des prix très modérés[11] ». Cet appel aux auteurs semble porter ses fruits et incite à de nouveaux développements éditoriaux, puisqu'en 1859, Rozier dresse le constat suivant :

> « Si […] nous avons réussi à centraliser toutes les publications du domaine des médecins militaires, il nous reste à centraliser également leurs travaux, à les faire sortir du cercle trop limité dans lequel ils restaient si malencontreusement, à les étendre à la médecine civile. À cet effet, nous avons ouvert une librairie qui leur est spéciale, avec l'espoir que chaque membre de cette famille […] aurait à cœur de nous charger de l'impression de ses écrits[12] ».

De fait, Claire Fredj a dénombré une quarantaine d'auteurs qui gravitent autour de la maison d'édition Rozier entre 1850-1870. Ainsi, l'éditeur du journal se donne la possibilité d'avoir connaissance de nouvelles publications, de nouveaux auteurs, et enrichit de la sorte son réseau personnel, avant de compléter éventuellement, dans un second temps, son écurie d'auteurs et son fonds de livres.

En outre, la diffusion du périodique met en jeu l'institution militaire comme client privilégié, du fait que l'armée commande des abonnements, à titre tantôt collectif, tantôt individuel. Ainsi, le *Bulletin officiel de la Marine* fait état en 1867 de la décision du ministre Rigault de Genouilly d'envoyer la *Revue maritime et coloniale* à tous les bâtiments de la flotte, qu'ils soient d'escadre d'évolution ou de station permanente, afin d'alimenter utilement la bibliothèque de bord. Cette décision ouvre de nouvelles perspectives pour la revue, qui gagne une clientèle stable et élargit sa diffusion au gré des établissements des escadres. Par ailleurs, la présence de la revue dans la bibliothèque de bord sert de vitrine : de nouveaux abonnements à titre individuel peuvent être suscités chez les usagers réguliers. Enfin, on ne peut écarter le cas de ces périodiques officiels dont la publication, contrôlée par l'institution militaire, échoit à un éditeur auquel elle assure des revenus constants, le temps de la durée du contrat ou du marché. C'est par exemple le cas du *Journal militaire* édité par Anselin et cité supra, ou encore des annuaires militaires publiés par Berger-Levrault. En intégrant de nouveaux éditeurs ou diffuseurs autour d'un même titre, en fédérant une communauté de lecteurs, ou encore en cherchant de nouveaux contributeurs, l'édition d'un journal militaire imbrique de nombreux acteurs qu'elle associe en réseau(x), tout en liant des réseaux locaux, sociaux ou commerciaux auparavant indépendants.

[11] Fredj, Claire (2009), « Une maison d'édition au service d'une profession : Victor Rozier (1824-1890) et la médecine militaire », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, No 39, p. 63, http://rh19.revues.org/3915 (consulté en octobre 2016).

[12] *Revue de santé des armées*, tome 6, novembre-décembre 1859, p. 470, cité dans *ibid.*, p. 64.

Published in : GLINOER, Anthony (dir.), *Les maisons d'édition francophones au prisme de leurs archives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004130, doi : 10.17184/eac.9782813004130

2 Des liens entre les tenants de l'édition militaire

2.1 Une logique de réseau interne

Outre les liens familiaux, qui permettent la transmission de l'établissement à des proches, souvent investis de longue date dans l'affaire familiale, c'est aussi par le biais de l'apprentissage qu'une personne intègre le milieu de l'imprimerie-librairie. À l'instar du lien héréditaire, cet apprentissage dans un secteur spécialisé de l'édition conditionne-t-il la carrière de l'apprenti ? Victor Rozier, éditeur de médecine militaire, commence sa carrière dans l'établissement de Bautruche, détenteur d'un marché qui lui permet de publier le *Journal des médecins militaires*. Ce dernier confie un temps à Rozier, alors correcteur-imprimeur, la gestion d'un périodique ministériel, le *Recueil des mémoires de médecine, de chirurgie et de pharmacie militaire*. Si, en ce cas, l'environnement du début de carrière peut avoir influencé l'élève, du moins en partie, l'apprentissage contribue à mettre le pied à l'étrier à des professionnels du livre, qui peuvent ensuite être embauchés plus durablement et succéder à leur patron. Anselin, par exemple, ancien officier et employé de Paul Dupont de 1806 à 1814, devient ensuite commis chez l'éditeur militaire Magimel, auquel il s'associera sous la raison sociale « Anselin, Magimel et Pochard » de 1815 à 1822. De même, Tanera commence comme commis chez Dumaine, avant de travailler chez Anselin, puis de passer plusieurs années chez Corréard, tous trois éditeurs militaires. Après un passage chez Hachette, Charles Tanera s'installe à son compte en 1852, au 27 quai des Augustins, où il tient une librairie militaire, constituée à partir des fonds rachetés à son ancien patron Anselin. Outre l'héritage familial et l'apprentissage, la stratégie commerciale, par le choix qu'un imprimeur-libraire fait de se spécialiser dans un domaine, par appétence ou opportunisme, conditionne l'intégration du réseau. De plus, la proximité géographique qui existe parfois entre certains établissements peut être à la fois une cause et une conséquence des liens qui se tissent entre ces éditeurs spécialisés dans le livre militaire. Mais, à considérer une éventuelle prééminence du lien professionnel sur la proximité géographique, un réseau d'un autre type se fait jour, fondé sur le partage d'un métier et d'un secteur éditorial. La combinaison de l'occupation d'un même espace ou d'un espace restreint et de l'exercice d'un métier commun appliqué à la même thématique influence les relations que les personnes entretiennent entre elles. C'est ainsi que naît un « réseau » de concurrence qu'il faut parfois déjouer. Que l'imprimeur Cosse, sis rue Christine, travaille avec Gaultier-Laguionie, puis Dumaine, pour Corréard notamment, tous trois installés dans cette même rue, laisse entrevoir un partenariat dicté par la proximité et le partage d'un secteur éditorial. De la même façon, les associations entre éditeurs traduisent l'existence d'un réseau préexistant à cette association, mais qui, du fait de cette dernière, change de dimension, de secteur, ou de portée. À la fin du XVIII^{e} siècle, Denis Simon Magimel commence une activité d'imprimeur-libraire pour l'art militaire. Breveté en 1812, il s'associe avec deux autres imprimeurs-libraires, Auguste-Édouard-Gabriel Anselin et Edme-Eugène-Auguste-Marie Pochard. Ce dernier était entré comme commis-libraire chez Magimel en 1801, avant de le quitter pour Firmin Didot (avec qui traite Magimel) quatre ans plus tard. Il est de nouveau attesté comme commis chez Magimel en 1813. Il obtient son brevet en 1816, ce qui lui permet de s'associer à son ancien patron. Anselin a également été commis chez Magimel jusqu'à l'obtention de son brevet (1816). L'on

Published in : GLINOER, Anthony (dir.), *Les maisons d'édition francophones au prisme de leurs archives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004130, doi : 10.17184/eac.9782813004130

voit bien que les relations apprentis-patron jouent dans la mise en place de l'entreprise dont il est question. Les trois hommes travaillent alors de 1816 à 1820 sous la raison sociale « Anselin, Magimel et Pochard, libraires pour l'art militaire ». Le décès de Magimel en 1822 engage Anselin et Pochard à racheter le fonds de leur ancien patron et associé. Par ailleurs, la pratique de la passation d'une publication d'un éditeur militaire à un autre démontre une (re)connaissance des éditeurs militaires entre eux. Créé en 1790, le *Journal militaire* (*officiel*) est édité à ses débuts par Anselin, puis Dumaine, qui transmet enfin la publication à Louis Lucien Baudouin en 1881[13]. Ces trois éditeurs militaires ont successivement obtenu le titre et le marché qui lui était associé, par le rachat du fonds du détenteur précédent. De même, le *Journal des sciences militaires*, déclaré en 1828[14] par Corréard jeune, passe ensuite entre les mains de Dumaine avant d'être vendu en 1881 à Louis Baudouin. La transmission ou le rachat de titres de presse par un autre éditeur militaire témoignent autant de l'existence d'un réseau d'éditeurs militaires qui se reconnaissent les uns les autres, que de la construction de ce même réseau par le biais de ces opérations commerciales.

2.2 Gestion de la concurrence

L'édition consiste en opérations commerciales et financières : chaque éditeur cherche à faire vivre son entreprise, sinon à la développer, ce qui ne peut se produire que lorsque le jeu de la concurrence est suffisamment maîtrisé pour que chacun existe dans un paysage éditorial partagé avec d'autres. Le choix de se spécialiser dans une banche de l'édition militaire répond à cet impératif de survie. À cet égard, la réussite de Victor Rozier, éditeur pour la médecine militaire, témoigne d'une stratégie éditoriale et commerciale qui le place en position exclusive dans son domaine. Si le choix d'une sous-spécialisation confère à l'éditeur une place particulière dans le paysage éditorial, il est aussi une façon de se mettre partiellement à l'écart du jeu concurrentiel en privilégiant une « niche » qui peut se révéler quasi monopolistique, pour peu qu'un ensemble de facteurs se trouvent réunis — production d'écrits et lectorat suffisants. Ce choix éditorial n'exclut toutefois pas la nécessité de connaître (et de maîtriser) la concurrence inhérente à tout commerce, dès lors que l'objet de ce dernier est partagé par plusieurs entreprises. Le réseau prend ici une partie de son sens et de son utilité : construire un réseau d'éditeurs ou y entrer, c'est chercher en partie à maîtriser la concurrence, du moins à l'atténuer, par le biais d'échanges, d'accords, qui régulent les transactions et les stratégies, dans un subtil équilibre entre égalité des concurrents et conservation de spécificités et privilèges. S'assurer d'avoir du poids dans le jeu concurrentiel, c'est par exemple réunir un vivier d'auteurs suffisant, quitte à briguer l'exclusivité des plus reconnus. Corréard, dans son introduction au *Journal des sciences militaires* de 1847, précise : « [...] nous nous sommes assurés de la collaboration assidue d'un écrivain maritime [...] », et il rappelle à la gendarmerie que le journal est « disposé à accueillir, publier, à discuter ses idées, à défendre ses légitimes intérêts[15] ». Il précise enfin que M. Terquem, « professeur aux écoles d'artillerie et bibliothécaire du dépôt central de cette arme », est chargé de la littérature étrangère, tâche qu'il peut mener à bien grâce aux « correspondants instruits et bien placés dans

[13] Dossier *Journal militaire officiel,* F[18]375, AN.
[14] Dossier *Journal des sciences militaires*, F[18]371, AN.
[15] *Journal des sciences militaires*, 1847, p. 2 et 10.

Published in : GLINOER, Anthony (dir.), *Les maisons d'édition francophones au prisme de leurs archives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004130, doi : 10.17184/eac.9782813004130

les principales capitales » et aux journaux étrangers reçus par la maison d'édition[16]. L'éditeur ne se place pas ici en position de recherche d'auteurs, mais plutôt d'accueil : l'appel à volontaires permet de déceler d'éventuelles pépites, tout en s'attachant des auteurs qui pourraient ne pas oser se présenter chez un imprimeur et en suscitant d'éventuels travaux.

Enfin, il convient de préciser que les éditeurs militaires n'éditent pas que des *militaria*, tant s'en faut. Malgré leur titulature de « libraire militaire » ou « libraire pour la marine », ces professionnels publient des monographies ou des périodiques autres, qui font parfois bien plus leur fortune que leurs publications militaires. Un des éditeurs les plus importants de l'est de la France, François Verronnais, publie l'*Annuaire de la Moselle*, dit « annuaire de Verronnais[17] », de la fin du XVIII[e] siècle jusqu'à la vente de la maison au début des années 1880. Si l'éditeur est reconnu pour la publication de nombreux travaux militaires, notamment un *Annuaire des militaires français*, et qu'il précise dans une lettre de 1828 que quatre de ses presses fonctionnent en continu pour la partie militaire[18], cela ne représente pas la totalité de ses publications. Sur une liste de 84 titres déposés en 1826, seuls 20 renvoient à des sujets militaires. Par ailleurs, ce n'est pas un périodique militaire qui détient le record de tirage dans l'établissement, mais bien le *Messager boiteux du département de la Moselle ou de Metz*, tiré à 9 000 exemplaires en 1826[19]. De la même façon, Corréard publie, en sus de ses périodiques militaires importants, le *Journal du génie civil* (de 1828 à 1847), qu'il lance trois ans après son *Journal des sciences militaires de l'armée de terre et de mer*. En outre, Levraut, pourtant éditeur militaire reconnu, choisit d'axer une partie de sa production sur la biologie : le monumental *Dictionnaire des sciences naturelles*, publié de 1816 à 1845 avec Magimel entre autres, est un des fleurons de la maison. Cette volonté de diversifier l'activité, qui ne transparaît pas toujours dans la titulature de ces libraires, semble être avant tout une sécurité. L'image de marque, traduite quant à elle dans ces mentions de titulature, ne recouvre en réalité qu'une partie (plus ou moins importante) de la production éditoriale. Ce phénomène a des conséquences sur le réseau de l'édition militaire : chaque éditeur participe du réseau qui les rassemble en tant qu'acteurs de la branche éditoriale, mais s'inscrit aussi dans des réseaux différents en fonction de ses autres choix éditoriaux. Ce sont ainsi plusieurs réseaux qui se rejoignent, parfois se recoupent ou se superposent, en fonction de la nature de la production. Sécurité commerciale permettant de s'attacher une clientèle plus large, la diversification est aussi une façon de déjouer la concurrence induite par le réseau de l'édition militaire, en trouvant des points d'appui extérieurs qui empêchent ledit réseau de fonctionner en vase clos. Aussi, la place, la posture, que chaque éditeur occupe dans le réseau de l'édition militaire est à cet égard plus importante encore que le partage de liens conscients ou non entre éditeurs militaires, dans la mesure où il détient déjà une position donnée dans le réseau global du monde de l'édition[20]. Par conséquent, le réseau de l'édition générale influe-t-il sur les réseaux d'éditions

[16] *Journal des sciences militaires*, 1847, p. 14.
[17] Dossier Verronnais et déclarations d'impressions, F[18]2005, AN.
[18] *Ibid.*
[19] *Ibid.*
[20] Voir Lemercier, Claire ; Zalc, Claire (2008), *Méthode quantitative pour l'historien*, La Découverte, Paris, p. 85.

Published in : GLINOER, Anthony (dir.), *Les maisons d'édition francophones au prisme de leurs archives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004130, doi : 10.17184/eac.9782813004130

spécialisées ? Est-ce le contraire qui se produit ? Il semblerait plutôt que les influences se partagent et que les réseaux se façonnent les uns les autres. Cela nécessitera des études plus approfondies.

3 Un maillage territorial double, l'existence d'un réseau parallèle ?

3.1 Le réseau parisien

L'étude de la répartition territoriale des éditeurs militaires fait intervenir les notions de centre et de périphérie, mais aussi de hiérarchie[21]. À cet égard, le réseau parisien de l'édition militaire peut être considéré à la fois comme le centre du réseau général français de ce secteur et son sommet hiérarchique. La place de Paris au sein du monde de l'édition au XIX^{e} siècle est largement héritée des siècles précédents : Paris « capitale des livres[22] » est aussi le lieu par excellence du livre militaire. La capitale pèse considérablement face à la province dans son ensemble, aussi les éditeurs les plus influents, ceux qui en ont les moyens ou qui mettent en place une stratégie commerciale pour laquelle la dimension locale est insuffisante, créent une succursale parisienne. C'est en effet à Paris que se situent la plupart des grandes maisons et des institutions : les sociétés provinciales les plus importantes ouvrent un bureau au sein de la capitale pour se placer au cœur d'un réseau hiérarchisé et centralisé. Une première succursale de la maison Levrault est ainsi implantée en 1799, après le décès de François-Xavier Levrault père. L'acte de création de la société Levrault frères, qui prévoit cette succursale, précise que cette fondation est décidée pour susciter et alimenter les relations avec les autres libraires, et amplifier de la sorte le commerce en gros[23]. Nicolas Levrault, à la tête de l'antenne parisienne, ne parvient pas à faire face aux défis qui s'imposent à lui et la librairie du quai Malaquais est fermée. Lors de la seconde Restauration, une nouvelle librairie Levrault voit le jour à Paris[24]. Tête de pont de la maison, elle est à certains égards une vitrine et un outil de communication destiné à attirer des auteurs et des commandes, qui sont bien souvent exécutées à Strasbourg. Le 3 mars 1818, François-Xavier-Laurent Levrault demande un brevet pour Paris, arguant ceci :

> « Mes relations commerciales à Paris et particulièrement la vente du *Dictionnaire des sciences naturelles* m'imposent depuis quelque temps la nécessité d'y tenir un dépôt assez considérable de mes livres de fonds[25] et d'y avoir constamment une personne de ma maison ».

Il obtient son brevet le 15 mai de la même année. Au décès de Levrault, un rapport de police daté du début des années 1820 précise que ce brevet pour Paris ne semble pas être beaucoup exploité : sans doute a-t-il été pris surtout pour le *Dictionnaire des sciences naturelles*. Mais, avec la reprise de l'établissement par Caroline Schertz,

[21] Lemercier, Claire (2005), « Analyse de réseaux et histoire », *op. cit.*, p. 94.

[22] Voir Barbier, Frédéric (dir.) (2008), *Paris, capitale des livres. Le monde des livres et de la presse à Paris, du Moyen Âge au XX^{e} siècle*, PUF, Paris.

[23] Barbier, Frédéric, *Trois cents ans de librairie et d'imprimerie : Berger-Levrault, 1676-1830*, *op. cit.*, p. 205.

[24] *Ibid.*, p. 249.

[25] Dont des livres militaires [ndla].

Published in : GLINOER, Anthony (dir.), *Les maisons d'édition francophones au prisme de leurs archives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004130, doi : 10.17184/eac.9782813004130

veuve Levrault, le brevet parisien va trouver un nouvel exploitant en la personne de Pitois, gendre de Caroline et gestionnaire de l'établissement de Paris. Ce maintien tout au long du XIX^e^ siècle de la succursale parisienne, mise en évidence dans l'adresse typographique, montre combien une vitrine dans la capitale sert les intérêts d'une maison d'édition, pourtant très importante en région et dynamique à l'international.

En outre, la question de la localisation dans la capitale même n'est pas dénuée d'intérêt. Corréard aîné installe son établissement à l'enseigne « Au Naufragé de la Méduse » au Palais-Royal. Il ouvre sa boutique au cœur du quartier le plus dynamique du commerce du livre aux lendemains de l'Empire, là où l'on trouve les libraires les plus à la mode, comme Camille Lavocat, mais aussi les plus sulfureux. À cet égard, Corréard a trouvé, au 258 galerie du Palais-Royal, l'endroit idéal pour écouler ses pamphlets libéraux et engagés, qu'il publie presque quotidiennement, et pour tenir un cabinet de lecture, que Werdet décrit comme un point de ralliement antimonarchique[26]. Dans les années 1820, à la suite de la fermeture de la maison par la police et à sa cession à Jean Gabriel Corréard jeune, la boutique quitte le Palais-Royal. C'est à ce moment-là que la librairie Corréard prend une teinte militaire plus affirmée : à la titulature « libraire au Palais-Royal » utilisée de 1818 à 1822 succède « éditeur d'ouvrages militaires », puis, à partir des années 1840, « librairie militaire, maritime et polytechnique ». La maison est attestée en de nombreuses adresses : installée rue Richelieu à la fin des années 1820, elle déménage rue de Tournon 10 ans plus tard. Elle est ensuite sise au 1 rue Christine, jusqu'à sa faillite en 1856[27]. Cette domiciliation rapproche l'éditeur de la rue et du passage Dauphine, où se relayent plusieurs imprimeurs-libraires spécialisés dans le domaine militaire : Magimel, Anselin, puis Tanera, qui s'installe par la suite quai des Augustins (1852). Voisin de Corréard, au 2 rue Christine, l'imprimeur Cosse est un ancien associé de Gaultier-Laguionie (décédé en 1843) et il travaille régulièrement avec Dumaine, tout en se faisant parfois prestataire pour Corréard. Ainsi la localisation au sein même de la capitale semble ne pas être le fruit du hasard. Si plusieurs facteurs jouent lors du choix du lieu d'installation, la concentration d'un certain nombre d'éditeurs militaires dans un quartier restreint favorise la constitution d'un réseau entre eux et le renforcement de liens, sans doute préexistants. Cependant, ces liens ne se créent pas uniquement au sein d'un quartier ou même de la capitale : la domination parisienne n'exclut pas l'existence d'un réseau régional ou local, qui reste à certains égards subordonné à Paris.

3.2 Le réseau local et le maillage territorial

En descendant la hiérarchie du réseau éditorial militaire, l'on trouve des centres intermédiaires, lieux de présence militaire couplée à une tradition d'imprimerie ancienne. L'est de la France est particulièrement concerné. Sa position géographique, à la croisée des échanges entre la France et l'Est européen, fait de la région un acteur précoce dans le monde de l'édition, tout en la constituant plateforme militaire, défense des frontières oblige. C'est ainsi que des entreprises comme Berger-Levrault y ont vu le jour à l'époque moderne et ont perduré tout au long du XIX^e^ siècle. Au début du

[26] Werdet, Edmond (1860), *De la librairie française, son passé, son présent, son avenir, avec des notices biographiques sur les libraires éditeurs les plus distingués depuis 1789*, E. Dentu, Paris.

[27] Dossier de faillite de Corréard, D11 U3 208, n° 12716, Archives départementales de Paris.

Published in : GLINOER, Anthony (dir.), *Les maisons d'édition francophones au prisme de leurs archives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004130, doi : 10.17184/eac.9782813004130

siècle, Levrault ouvre un comptoir à Paris pour diffuser ses produits, dont la maison abreuve les libraires et les garnisons au-delà de la limite de sa région d'origine, dans laquelle elle prospère et occupe une place dominante, formant ainsi un petit centre à la tête d'un réseau régional à rayonnement international. La mise en place de la succursale parisienne entraîne des effets sur la maison mère strasbourgeoise. Cela matérialise un réseau hiérarchisé, conduit par la capitale, mais qui s'appuie fortement sur les emprises locales. La librairie Levrault de Paris se charge des aspects financiers et comptables : paiement des billets à ordre de Strasbourg, rétribution des auteurs et fournisseurs. Elle intervient aussi comme un relais pour l'établissement rhénan, assumant la gestion des abonnements pour les clients parisiens. À l'inverse, la maison de Strasbourg endosse le costume d'exécuteur de commandes prises à Paris et de distributeur, en Allemagne principalement[28]. Elle assure également l'édition d'*alsatica*. L'on pourrait ainsi arguer de l'existence d'une division du travail entre les deux centres, chacun ayant dans son escarcelle les spécialités qui sont en lien avec le territoire sur lequel ils ont une emprise. L'influence de Strasbourg s'étend jusqu'à Bâle ainsi qu'à Darmstadt, Francfort et Leipzig, où Levrault détient des entrepôts[29]. Ces implantations, héritières des temps de l'Empire, structurent le réseau de l'entreprise et prolongent l'influence régionale de l'éditeur. La maison dispose de commissionnaires en Allemagne (Steinacker à Leipzig, Jaeger à Francfort, Neff à Stuttgart)[30] et de nouveaux correspondants s'associent à elle, dont un de ses partenaires historiques, Decker, à Bâle. Les commissionnaires en librairie agissent pour le libraire avec lequel ils sont associés, en diffusant la production dans la localité où ils sont déjà implantés. Ce système, utilisé pour diffuser tout ou partie du catalogue d'un autre, permet d'étendre le réseau commercial. Levrault est par exemple commissionnaire pour des maisons françaises ou étrangères, à Strasbourg, en Allemagne ou à Paris[31]. Il peut même arriver que deux libraires soient commissionnaires l'un de l'autre et partagent ainsi la totalité de leur catalogue : cette association renforce un réseau déjà existant et fait bénéficier chacun des libraires concernés du réseau personnel de l'autre. Au fur et à mesure que Levrault se spécialise dans le domaine militaire mais aussi dans les sciences naturelles, l'éditeur multiplie ses commissionnaires, certains pour les sciences naturelles, d'autres pour les sciences militaires. En 1815, la publication du *Dictionnaire des sciences naturelles* permet de mettre en évidence l'existence de commissionnaires dans 19 villes. À la veille de la monarchie de Juillet, le réseau de Levrault s'étend sur tout le territoire du royaume[32]. Certes, l'influence de l'éditeur dépasse peu le quart nord-est du territoire français, du moins au début de notre période, avec une extension vers Paris et une autre vers l'Europe germanique ; toutefois, son implantation, ainsi que la diversification de ses activités, assoient une position économique solide, que vient renforcer une image rassurante d'entreprise localement dominante. Ainsi, outre l'activité d'imprimerie, Levrault assure la vente de papeterie, d'objets militaires, la reliure, l'impression de travaux de ville, la fourniture de carac-

[28] Barbier, Frédéric, *Trois cents ans de librairie et d'imprimerie : Berger-Levrault, 1676-1830, op. cit.*, p. 206.
[29] *Ibid.*, p. 228.
[30] Martin, Henri-Jean ; Chartier, Roger (dir.) (1985), *Histoire de l'édition française*, t. 3 : *Le temps des éditeurs*, Promodis, Paris, p. 254.
[31] Barbier, Frédéric, *Trois cents ans de librairie et d'imprimerie : Berger-Levrault, 1676-1830, op. cit.*, p. 298.
[32] *Ibid.*, p. 300.

Published in : GLINOER, Anthony (dir.), *Les maisons d'édition francophones au prisme de leurs archives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004130, doi : 10.17184/eac.9782813004130

tères typographiques ou encore la traduction de textes administratifs[33]. À travers cet exemple, l'on voit se dessiner un réseau à la fois hiérarchisé et étendu. Paris, au centre du réseau et en haut de la pyramide, s'appuie sur d'autres centres intermédiaires, peu nombreux. L'existence de ces grands centres provinciaux, avec un imprimeur-libraire spécialisé dans le domaine militaire plus réputé que ses confrères, permet à l'armée de disposer d'un prestataire privilégié, installé dans la ville la plus importante de la région. Ainsi, les instances militaires de Strasbourg et ses environs auront affaire à Levrault, tandis que les garnisons et écoles messines se rapprocheront de Verronnais. Ces éditeurs souvent influents, jouissant de la confiance de l'administration militaire, parfois préfectorale ou ecclésiastique, sont fournisseurs, interlocuteurs privilégiés et intermédiaires obligés. Leur statut dominant est conforté par la reconnaissance de l'institution, qui renforce, par son action, la position de l'éditeur.

L'édition militaire se prolonge enfin localement et s'implante dans des villes de petite ou moyenne taille, qui ne sont pas des centres régionaux. Si Paris produit beaucoup, est moteur de nombreux projets éditoriaux et propose une marchandise variée et de niveaux divers, adaptée à plusieurs types de clients, l'édition militaire se crée parallèlement au plus près du besoin des écoles ou des garnisons, à une échelle locale. Question de simplicité et de commodité : la facilité de s'adresser à l'imprimeur local, le suivi de la prestation, l'économie de coûts et de temps, sont des arguments de poids pour les régiments, garnisons et écoles qui ont des besoins épisodiques d'impression ou d'édition. Afin d'avoir à sa disposition toute la documentation qui lui sera nécessaire et d'offrir à ses professeurs un moyen de publier leurs cours, montrant par là même le dynamisme de l'établissement, l'école de cavalerie de Saumur a choisi de s'attacher de 1830 à 1839 les services de l'éditeur Degouy, dont la prospérité dépend en partie des commandes militaires dont il bénéficie. Car les éditeurs provinciaux, pour assurer leur survie, publient surtout une production classique et religieuse, ainsi que celle qui est utile à l'instruction de proximité ou aux nécessités quotidiennes des acteurs locaux : l'école de cavalerie, ouverte en 1825, est à cet égard un client de choix, qui donne de l'activité aux presses de la maison Degouy. Parallèlement à ces commandes militaires qu'il honore, Degouy se fait éditeur. Cela lui permet de maintenir en activité ses presses lorsque les commandes n'arrivent pas, mais aussi d'anticiper ces dernières, de créer le besoin d'un client militaire avec lequel il travaille régulièrement. Aussi, le réseau s'organise localement, dans un jeu de donnant-donnant avantageux pour les deux parties, dont le clientélisme mutuel, plus que hiérarchique, structure les échanges commerciaux. Dès lors que les services d'édition, de librairie et d'imprimerie locaux ne suffisent plus, l'on se tourne vers une solution plus lointaine. Anselin à Paris précise par exemple dans sa titulature qu'il est libraire pour les états et la comptabilité militaires. Il dispose ainsi de registres préparés qu'il vend aux garnisons sur tout le territoire. Le réseau local est ici supplanté par le réseau de dépendance vis-à-vis des éditeurs influents dans le milieu militaire et de l'institution, qui donne à certains de ses prestataires des marchés qui échappent souvent aux éditeurs de proximité.

Cette étude reste une première ébauche de réflexion. De nombreux éléments se feront sans doute jour à la faveur de nouvelles consultations de fonds. D'autre part, du fait

[33] *Ibid.*, p. 201-202.

Published in : GLINOER, Anthony (dir.), *Les maisons d'édition francophones au prisme de leurs archives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004130, doi : 10.17184/eac.9782813004130

de la nature même de l'exercice, nous n'avons pas pris en considération toutes les composantes qui peuvent contribuer à alimenter ou créer un réseau : données d'état civil, origines géographiques et sociales. Cela sera l'objet de prochains travaux, mais les réflexions présentes renforcent l'idée de l'existence d'un réseau d'édition militaire. Réseau géographique, cela ne fait aucun doute, mais tant tributaire du maillage territorial mis en place par l'armée que dépendant d'une stratégie éditoriale émanant d'individus attachés à éditer des ouvrages militaires. Réseau lié à l'institution militaire, du moins pour une majorité des éditeurs, qui trouvent là un moyen de s'assurer une clientèle régulière avec des commandes, des tirages parfois conséquents, tout en acceptant les différentes contraintes inhérentes à la situation de dépendance et de clientélisme. De futurs travaux sur les fonds d'archives importants des maisons Levrault, Magimel et Pochard, par exemple, permettront sans doute de mettre en lumière de nouveaux aspects propres au réseau de l'édition militaire.

Bibliographie

Sources

Administration générale, série F1, Archives nationales, France.

Fonds Magimel, 24 AQ, Archives nationales du monde du travail, France.

Fonds Pochard, 5 AQ, Archives nationales du monde du travail, France.

Imprimerie, librairie, presse, censure, série F^{18}, Archives nationales, France.

Journal des sciences militaires.

Werdet, Edmond, *De la librairie française, son passé, son présent, son avenir, avec des notices biographiques sur les libraires éditeurs les plus distingués depuis 1789*, E. Dentu, Paris, 1860.

Ouvrages et articles

Barbier, Frédéric (dir.) (2008), *Paris, capitale des livres. Le monde des livres et de la presse à Paris, du Moyen Âge au XX^e siècle*, PUF, Paris.

Barbier, Frédéric (1979), *Trois cents ans de librairie et d'imprimerie : Berger-Levrault, 1676-1830*, Droz, Genève.

Fredj, Claire (2009), « Une maison d'édition au service d'une profession : Victor Rozier (1824-1890) et la médecine militaire », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, No 39, p. 59-76.

Gribaudi, Maurizio (2009), « Le savoir des relations : liens et racines sociales d'une administration dans la France du XIX^e siècle », *Le Mouvement social*, No 228, p. 9-38.

Lemercier, Claire (2005), « Analyse de réseaux et histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 2, No 52-2, p. 88-112.

Lemercier, Claire ; Zalc, Claire (2008), *Méthode quantitative pour l'historien*, La Découverte, Paris.

Martin, Henri-Jean ; Chartier, Roger (dir.) (1982-1986), *Histoire de l'édition française*, Promodis, Paris.

Parinet, Élisabeth (2004), *Une histoire de l'édition à l'époque contemporaine*, Éditions du Seuil, Paris.

Rebolledo-Dhuin, Viera (2009), « L'espace parisien des librairies sous la monarchie de Juillet : des solidarités de métier ? », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, No 39, p. 37-57.

Published in : GLINOER, Anthony (dir.), *Les maisons d'édition francophones au prisme de leurs archives*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004130, doi : 10.17184/eac.9782813004130